



Assemblée générale extraordinaire

Procès-verbal

L'assemblée extraordinaire de la société SARL A4 SERVICES s'est réunie le dimanche 26/11/ 2023 à 18 heures sur convocation des associés au siège de l'entreprise sise 4 Rue Gaspard Monge 91680 BRUYERES LE CHATEL
L'assemblée est déclarée régulièrement constituer et peut valablement délibérer.

I. L'ordre du Jour

Prenant la parole, les associés rappellent que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Extension de l'objet sociale sur les statuts

II. Etaient présents :

Monsieur : MBUNGA Dadou	: Associé
Madame : MKUSU MBUNGA Antonica	: Associée
Monsieur : MUKUALEMBA Rene	: Associé
Madame : SITA LEMA Blandine	: Associée

III. Résolutions

Après avoir pris connaissance de l'exposé des associés, le conseil a approuvé par votation le point à l'ordre du jour et a décidé de :

1 la modification des statuts par l'assemblée suite au rajout des activités

Prenant la parole les associés proposent de rajouter sur l'objet l'activité de couverture et la location des échafaudages.

Décisions du vote :

Les associés ont approuvé à l'unanimité le rajout de l'activité de couverture, et



location des échafaudages

Toutes les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, l'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, les associés ont déclaré la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

La séance est levée à 20heures 30

Le 26/11/ 2023

Associés

Monsieur MBUNGA Dadou

Madame MBUNGA NKUSU Antonica

Monsieur MUKUALEMBA Rene

Madame SITA LEMA Blandine